

## Le genre grammatical Opposition borain-français

Tout usager un peu attentif d'un dialecte roman a remarqué que, dans certains cas, à vrai dire assez rares, le genre grammatical d'un mot dialectal n'est pas le même que celui du mot français qui lui correspond par son étymologie et par sa signification.

Cette rareté n'a rien qui nous étonne puisque nous connaissons l'unité d'origine de nos dialectes et du français. Dans le cas particulier du genre grammatical, c'est la rupture de cette unité qui surprend et qui attend une explication.

J'ai d'abord noté tous les exemples que j'ai pu me rappeler, en cette matière, concernant un sous-dialecte, le borain, qui a longtemps été celui de mon entourage familial et régional. J'ai ensuite essayé de compléter ma liste en dépouillant, avec peu de profit, je dois le dire, le *Glossaire du patois borain* d'Emmanuel Laurent.

Le classement des exemples recueillis est difficile, non pas que tous les cas soient d'une grande complication, mais parce que chacun appelle souvent une explication particulière. Commençons par les exemples qui peuvent être groupés.

Fr. *une étable* — Bor. *én staule* (masc.) « étable ou écurie ».

Le neutre lat. *stăbŭlum*, passé au masc. *\*stăbŭlus*, acc. *stăbŭlu(m)*, en lat. vulg., aboutit régulièrement au bor.

(*e*)*staule* comp. *diable* - *diaule*, *maniable* - *maniaule*, *table* - *taule*). En franç., les choses se sont passées autrement. Du fait que dans une étable ou dans une écurie, il y a généralement plusieurs emplacements pour les bêtes, le plur. *stăbŭla*, tôt confondu avec un fém. sing., l'a emporté sur le sing. D'où la forme *étable*, du fém.

Fr. *une pomme* — Bor. *én peŭgn* (masc.).

Le processus est identique. Le neutre lat. *pōmum*, passé au masc. \**pōmus*, acc. *pōmu(m)*, en lat. vulg., aboutit au bor. *peŭgn* par un processus assez compliqué (1) (comp. *un* - *eŭgn*, *brun* - *breŭgn*, *commun* - *comeŭgn*). En franç., ce qui a déterminé le genre du mot, c'est la vue d'un ensemble de fruits sur un pommier ou sur une claie dans une réserve, d'où l'usage du plur. *pōma* en lat. vulg. et, comme dans le cas précédent, le fém. sing. *pomme*.

Fr. *un orteil* — Bor. *ènn' artwale* (fém.).

Ici, le processus qui aboutit à deux genres différents est l'inverse de celui qui a été constaté dans les deux premiers cas. La forme française provient du neutre sing. *ărticŭlum*, passé au masc. *ărticŭlus*, acc. *ărticŭlu(m)*, avec, pour le changement de la voyelle initiale, l'influence d'un celtique \**ordiga* « pouce », tandis que la forme bor. provient régulièrement du pl. *ărticŭla*.

Cette première série appelle quelques remarques.

1. On s'attendrait à retrouver en bor. l'équivalent du couple fr. *grain* < *grānum* — *graine* < *grāna*. Or, il n'en est rien, le bor. n'a que les formes du masc. *grégn* (toni-

(1) Sur le passage de  $\bar{o}$  à *u* puis à *ŭ*, cf. *F.E.W.*, IX, 158b, n. 3, et Gossen, *Grammaire de l'anc. pic.*, § 28b. Cf. aussi pic. anc. et mod. *pun*, *F.E.W.*, IX, 152a.

que), *grén* (atone) et *gragn* (tonique archaïque et rare) (2). C'est que la forme fém. \**gragne*, qui correspondrait au fr. *graine*, existe bel et bien mais elle a été accaparée par un autre sens, celui de « grange ». Le bor. *gragne*, comme le franç. *grange*, vient du lat. vulg. \**grānīca*. Il s'est donc produit une collision homonymique.

2. L'opposition *fōliūm* - *fōliā* ne s'observe, en bor. comme en fr., que dans la couple *caerēfōliūm* > fr. *cerfeuil*. bor. *cherfwé* - *fōliā* > fr. *feuille*, bor. *fwèye*. Dans un ordre d'idée proche, il est superflu de s'intéresser ici au *chèvrefeuille*, anc. fr. *chevrefeuille*, du lat. *cāpriřfōliūm*, la plante s'appelant en bor. *el rampe* (fém.) (3).

3. Le bor. *uche* (fém.) « porte » est courant, sous des formes proches, en Picardie et en Wallonie. Il correspond au fr. *huis* (masc.) et les deux formes remontent au lat. vulg. *ūstīum*, cl. *ōstīum*. Le *F.E.W.*, VII, 439, n. 2, explique le fém. *uche* par un changement de genre d'après *porte*. On notera, du reste, que déjà en lat. cl. *porta* pouvait signifier « porte de maison » aussi bien que « porte de ville » et, d'autre part, on ne voit pas ce qui justifierait une référence au pl. neutre *ūstīa*, cl. *ōstīa*.

4. Fr. *javelle* — Bor. *gaviau* (masc.). L'étymon proposé par le *F.E.W.*, IV, 14a, gaulois \**gabella*, ne peut faire de doute. Tout recours à un pl. neutre est exclu. L'explication par un changement de genre, sans justification, ne serait qu'une tautologie. Les attestations du masc. (pic. *gaviau*, wall. *djavé*, *djavia*, gaumais *djèvé*) ne sont pas antérieures au XVI<sup>e</sup> s. (*gaveau*, dans le Hainaut). On n'a rien de mieux à proposer que le rapprochement suggéré par le *F.E.W.* avec le gaulois *gabalus* « fourche », qui fait

(2) Cf. Laurent, *noir gragne* « baie de genévrier » (v<sup>o</sup> *gragne*).

(3) Cf. *F.E.W.*, XVI, 659b, v<sup>o</sup> *rampa*, où, à côté de « chèvrefeuille », figurent d'autres noms de plantes grimpanes.

partie d'une famille de mots ayant en commun, comme *javelle - gaviau*, l'idée de « ce qu'on peut saisir entre les deux mains ».

Les exemples suivants sont disparates dans une mesure et d'une manière diverses.

Fr. *du chènevis* — Bor. *del can'duise* (fém.).

De ces deux dérivés de *cānnābis*, la forme française procède d'un a. fr. *chanevuis* dont le *u* s'est amui (comp. *vuide* > *vide*). Antoine Thomas (*Mélanges d'étym. franç.*, 50), suivi par le *F.E.W.*, II/1, 214a, a montré que le suffixe *-uis* provenait d'un suffixe lat. *-ūtīum*. Il est d'autant plus facile de tirer le suffixe de *can'duise* (aussi montois *canneduise*) d'un suffixe lat. *-ūtīa* que le lat. *cannabis* est du fém. et que les formes dialectales de *chanvre* sont fréquemment du fém. (cf. *F.E.W.*, II/1, 210). C'est notamment le cas du bor. *came* « chanvre » et de la forme argotique identique qui désigne le « chanvre indien ou hachisch ». Quant au *d* de *can'duise*, j'y verrais une consonne de transition (*\*can'uisse* > *can'duise*) comme dans *cinerem* > *cendre*, *ponere* > *pondre*.

Fr. *un rat* — Bor. *ène rate* (fém.).

Le bor. *rate*, comme le fr. *rat*, désigne l'animal sans distinction de sexe. Rappelons que l'expression *mus rattus* est savante et moderne. L'espèce n'a pénétré en Europe qu'au début du moyen âge et le mot *rat* ou *rate* provient sans doute d'une onomatopée *ratt-* qui imite le grignotement de l'animal. En français, *rat* apparaît au XII<sup>e</sup> s. et *rate* au XIII<sup>e</sup>, chacune des deux formes désignant l'animal sans distinction de sexe (*F.E.W.*, X, 120, 121). Le bor. *rate* est donc une survivance. Celle-ci est fréquente dans la partie picarde du Hainaut.

Fr. *une dent* — Bor. *én dint* (masc.).

Le lat. *dens* est du masc. et toutes les langues romanes autres que le français, ainsi que les dialectes gallo-romans du nord et de l'est, ont gardé le masc. Cf. *rire des gros dints* « rire jaune » et le nom de famille *Grodent*. C'est donc le français *dent*, du fém., qui, seul, demande explication. Les raisons du changement invoquées jusqu'à présent sont peu convaincantes. M. K. Pope (*From latin to modern french*, Manchester, 1952, § 777, III) et M. Regula (*Historische Grammatik des Französischen*, Heidelberg, 1956, § 5, 1) invoquent l'influence de *bouche, joue, langue, lèvres*. Meyer-Lübke (*Grammaire des langues romanes*, II, § 378) et K. Nyrop (*Grammaire hist. de la langue franç.*, III, § 672) expliquent le fém. de *dent* par l'analogie de *gens* ou *gent*, ce qui n'est pas plus satisfaisant.

Fr. *phlegme* ou *flegme* — Bor. *fième* (fém., souvent pl.).

*Phlegme* ou *flegme* et *fième* viennent du lat. médical *phlĕgma* « humeur bilieuse, pituite », tiré du grec. Le sens primitif s'est gardé jusqu'aujourd'hui en français, où le sens « placidité » n'est apparu qu'au XVI<sup>e</sup> s. Le bor. *fième* signifie « crachat glaireux ». *I raque des fièmes*. Ce sens, proche du sens primitif, ou un sens analogue se retrouve sous des formes voisines dans de nombreux dialectes actuels. Le *a* final de *phlegma* rend compte du genre féminin qui est celui de l'anc. et du moy. franç., du bor. et de la plupart des dialectes gallo-romans modernes. Ici encore, c'est donc le masc. du fr. mod. qui demande explication. Il n'apparaît qu'au XVI<sup>e</sup> s., le mot ayant à cette époque exclusivement le sens de « pituite ». Il est raisonnable de penser qu'un médecin suffisamment frotté de grec, bientôt suivi par d'autres, s'est aperçu que *phlegma*, mot neutre, devait être traduit par un masc.

comme il en était depuis longtemps pour *anathéma*, *baptisma*, *diadéma*, *poiéma*...

Fr. *coquemar* — Bor. *cokmwâre* (fém.).

Le mot signifie, en bor. comme en fr., « bouilloire ». C'est un dérivé du lat. *cūcūma* (fém.) « chaudron », attesté pour la première fois chez Pétrone, par l'intermédiaire du grec médiéval *cucumarion*. Le *F.E.W.*, II/2, 1456, note que le mot est apparu en 1316 et semble considérer que toutes les formes relevées depuis lors sont du masc. On notera tout de même que, sur les huit exemples de *God.*, IX, 195, quatre sont de genre indéterminé et que le fém. est attesté dans le Centre (Depr.-Nop., *cok'mar* ou *cok'mwâr*), dans l'Ouest-wallon (A. Carlier, *coqu'mwâr*), à Valenciennes (Hécart, *coquenoire*). Liège connaît le fém. à côté du masc. (Haust, *D.L.*, *cokemar*). Le masc. étant normal pour des représentants de *cucumarion*, je propose d'expliquer les formes féminines par l'influence de *bouhwâre* « bouilloire » et, accessoirement, par celle d'autres noms féminins en *-wâre* (« -oire ») : *armwâre*, *pwâre*, *glichwâre*, *istwâre* (4).

Fr. *boutique* — Bor. *boutike* (masc.).

Le *F.E.W.*, XXV/2, 20, 21, signale d'autres exemples de *boutike* (*bot-*), au masc., avec le même sens de « petit magasin où l'on vend au détail », à Liège, Mons, Gondcourt. Il faut y ajouter le Centre (Depr.-Nop.), l'Ouest-wallon (A. Carlier), Nivelles (masc. ou fém., J. Coppens, *Dict. aclot*). On notera aussi, avec le sens de « petite boutique », des formes diminutives au masc. : *boutikion* (bor.), *botiké* (Liège, Haust, *D.L.*), *boutikia* (Centre,

(4) On lira avec profit la notice très détaillée consacrée à BOUILLOIRE, COQUEMAR dans l'*A.L.W.*, 4, pp. 249, 250 et carte 63. À côté de *cūcūma* (*F.E.W.*, II, 1456b), les étymologies néerl. \**kookmaat* (Gammilscheg) et *kookmoor* (L. Geschiere) y sont signalées. La question du genre grammatical n'y est pas évoquée.

Depr.-Nop. ; Nivelles. J. Coppens), *boutiquia* (Ouest-wal-lon, A. Carlier), *botiquia* (Ciney, R. Hostin). Le fém. est le genre normal : *boutique* provient, avec aphérèse du *a* initial, d'un lat. *ăpōthēca* emprunté du grec *apothèkè*. Là où le mot est du masc., le fém. a parfois été gardé pour des emplois figurés : « ventre » à Nivelles (ici, on peut conjecturer l'influence de *boutrouye* « bedaine »), « parties sexuelles » à Gondécourt, « événement, accident » à Mons. Si de tels emplois au fém. étaient plus nombreux, on pourrait conjecturer que le changement de genre est dû au désir d'éviter toute confusion. La question reste ouverte.

J'allais oublier *gartier*, *keüsse* et *vis'* et je sais gré à M. Lechanteur de m'en avoir fait souvenir.

Fr. *une jarretière* — Bor. *én gartier* (masc.).

Dans les deux cas, il s'agit primitivement d'adjectifs, qui remontent à un gaulois \**garra* « partie de la jambe ». Au sens de « jarretière », *jartière* est attesté de 1360 à 1740, *jarretière* apparaît en 1400, *jarretier* en 1360 et la forme picarde *gartier*, qui est la nôtre, au XV<sup>e</sup> s. Curieusement, bien qu'elle soit primitive, la fonction d'adjectif apparaît plus tard : (animal) *jarretier* « dont les jarrets se touchent à la marche » (1549), (veine) *jarretière* (1611-1873). Sur ces points, voir le *F.E.W.*, IV, 67a, 68b-69a, et *God.*, IV, 638bc. — La différence de genre s'explique par le genre du substantif sous entendu : *attache*, *bande*, *bride*... (fém.) — *bandeau*, *cordon*, *ruban* (masc.).

Fr. *un coude* — Bor. *ène keüsse* (fém.).

En a. fr., le mot issu du lat. *cūbitūs* se présente sous diverses formes dont voici les plus courantes : *keute*, *keude*, *co(u)te*, *co(u)de*. Toutes celles-ci sont du masc. Cf. *F.E.W.*, II/2, 1447. Dans le cas de *co(u)te*, le *e* fermé résultant du *i* de *cūbitūm* est tombé assez tôt pour que,

d'une part, le *o* fermé résultant en lat. vulg. du *ũ* de la syllabe initiale se trouve entravé et ne puisse se diphtonguer et, d'autre part, pour que le *i* se trouve en position forte derrière consonne et se maintienne. Dans le cas de *co(u)de*, le *e* fermé est tombé au stade *covedo* et c'est le *d* qui, étant entravé, a subsisté. Pour *keute* ou *keude*, le passage du premier *o* de *covedo* à *eu* n'a pu se produire qu'avant la chute de *e*. Pour le picard et le wallon, on peut admettre que le *d* de *keude-co(u)de* a pu passer à *t* par assourdissement de la consonne finale. Il faut examiner à part la forme boraine *keússe* et d'autres qui, de même, présentent un *s* non étymologique : Centre *cwèsse* (fém.) ; Soignies, Marche-lez-Ec., Philippeville *keús* (masc.) ; Nivelles *cousse* (masc.) ; Thuin *kus* (masc.) ; Mons (Delmotte) *keuste*, *queusse* (aussi *keute*, *queute*) (fém.). Cf. *F.E.W.*, II/2, 1457b. Dans l'Ouest wallon, A. Carlier n'a relevé *keúde* (fém.) qu'à Soulme et à Givet, mais il cite 15 localités qui connaissent *coússe* ou *cousse* (fém.), 6 qui connaissent *kieusse* (fém.) et 6 qui connaissent *keússe* (fém.). Je propose d'expliquer le *s* et le genre féminin non étymologiques par l'analogie des formes, toutes féminines, dérivées de *\*cōtīs* (lat. cl. *cōs*) « pierre à aiguiser » : borain *keússe*, a. fr. *queusse*, *queuz* (*God.*, VI, 509a) ; anc. pic. *keus* (XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), champenois *queusse* (1604), lorrain *keús* (*F.E.W.*, II/2, 1242b).

Fr. *une vis* — Bor. *én vis'* (masc.).

L'étymologie du fr. *vis* est controversée. P. Fouché, *Phonétique historique du français*, 1961, p. 934, après A. Horning, le tirait d'un lat. tardif *vītēūm* « qui a trait à la vigne ». Toutefois, le *F.E.W.*, XIV, 559b, le rattache avec de bonnes raisons au lat. cl. *vītīs* « vigne » (fém.), devenu indéclinable. Dans les deux cas, ce sont les « vrilles » de la vigne qui ont déterminé le sens « vis ». Le

*F.E.W.*, XIV, 561a, n. 11, signale que le mot a changé de genre sur un très large territoire mais ne cite, au masc., que le limousin *visse* (*ibid.*, 558b). Hors du Borinage, nous avons encore relevé *vis* au masc. à Gondecourt (Cochet, *vis*), dans le Centre (Deprêtre-Nopère, *vis*'), dans l'Ouest-wallon (Carlier, *vis*), à Liège (Haust, *vis*'). Les substantifs lat. en *-is* sont généralement du fém., mais une douzaine, parmi les plus usuels, sont du masc. Un substantif comme *canis* a les deux genres. On conçoit qu'il ait pu en résulter un certain flottement. Dans le cas de *vis*, l'indécision n'a pu qu'être renforcée par l'homonymie avec *vis* (masc., « visage ») < *vīsūs* et avec *vice* (masc., « défaut ») < *vītīūm*.

En rassemblant les matériaux de cette communication, j'avais encore pensé à d'autres exemples que j'ai fini par écarter parce que, de l'une ou de l'autre manière, ils sortaient des limites que je m'étais fixées. Pourtant, il n'est peut-être pas inutile de les signaler brièvement.

Fr. à la Noël — Bor. au Noé (masc.).

En français, on sous-entend *fête de*. En bor., on n'a en vue que le nom propre. L'exemple est de peu d'intérêt puisque le nom Noël - Noé est du masc. en bor. comme en franç.

Fr. à la Saint-Michel — Bor. au Sént-Muché (masc.).

Même explication, fondée en outre sur des exemples comme à l' *Sénte-Barbe*, à l' *Sénte-Catherine*, à l' *Sénte-Anne* (fém.).

Fr. à la nuit — Bor. au nuit'.

Dans le bor. *au nuit'* « à la nuit tombée, au soir », *nuit'* est apparemment du masc. Pourtant, hors de cette expression, *nuit'* est constamment du fém. *El nuit' est keyde*. *El nuit' sara longue*. Même divergence à Mons (*au*

*nutte, au nuit'*), dans le Centre (*au nût'* et aussi, curieusement, *el nut est keû*), dans l'Ouest-wallon (*au niût*). Le *F.E.W.*, VII, 213a, ne signale des représentants de *nox-noctem* au masc. qu'en Suisse romande et au Val d'Aoste. Il serait imprudent d'en tirer argument pour conclure à un changement de genre pour le mot bor. et hennuyer. On pensera plutôt à l'analogie de *au matégn, au déner* (« à midi »), *au djoû*.

Fr. *papillon* — Bor. *papouyète* (fém.).

La première difficulté réside dans la rareté des points de comparaison : hors du bor., je n'ai trouvé *papouyète* qu'à Courcelles et à Monceau-sur-Sambre (A. Carlier, *Dict. de l'Ouest-wallon*). On notera ensuite qu'on ne peut parler d'un changement de suffixe à proprement parler mais de la substitution d'un suffixe diminutif *-ète* à une terminaison étymologique *-on* (lat. *pāpilōnem*). La correspondance *-ill-* — *-ouy-* pose un autre problème. Il faut, je crois, partir d'une forme *papeillon*, du XIV<sup>e</sup> s., citée par le *F.E.W.*, VII, 577a, et admettre le passage de *eil* à *oil* puis à *ouil*, ce qui me semble possible mais ne se fonde pas sur des exemples probants.

Fr. *air* — Bor. *ér* (fém.).

Le fr. *air* possède trois significations différentes : 1) fluide gazeux, 2) apparence, 3) mélodie. On peut, comme le font par exemple le *Petit Larousse illustré* (éd. 1948) et le *Dict. étymologique de la langue française* de Bloch-von Wartburg (éd. 1968), considérer qu'il s'agit de trois mots différents. En fait, dans les trois mots, l'origine est la même, lat. *āer, āērem*, même si, dans le troisième, il y a un intermédiaire, l'italien *aria*, et le genre est identique, masc. En principe, il en est de même en bor. : 1) *dou monvès ér* « de l'air vicié ». 2) *i 'st arivé avé én ér inscoubaré* « ... un air ému, affairé ». Toutefois, dans

ce cas, le mot s'emploie presque toujours dans l'expression *ao l'ér* « avoir l'air » et le genre est indiscernable parce que l'adjectif s'accorde avec le sujet comme un attribut : *il a l'ér malégn, èle a l'ér malène*. Il en est du reste de même en franç. 3) *én ér dou tens passé*. Cependant, dans les trois cas, le fém. apparaît dans certaines expressions : 1) *l'ér est fine* « il fait frisquet ». Même expression et même genre grammatical dans le Centre (Depr.-Nop.) et l'Ouest-wallon (A. Carlier). Le *F.E.W.*, XXIV, 226b, fait remarquer que *air* au fém. est largement répandu dans la Gallo-Romania. C'est notamment le cas à Liège (Haust, *D.L.*, v° *ér*). *T.L.*, I, 250, a plusieurs exemples de *aire*, au fém., et notamment dans les cas où *aire* traduit l'acc. lat. *aera*. Je pense qu'il ne faut pas chercher plus loin : le fém. *air(e)*, bor. *ér*, vient de l'accus. masc. *aera* comme les exemples du fém. examinés au début de cet exposé viennent de l'acc. plur. en *-a*. 2) *il a n' drole d'ér*. Dans ce sens, le *F.E.W.*, XXIV, 224a, relève le mot au fém. à Liège et à Namur. Depr.-Nop., pour le Centre, notent le fém. avec cette signification, mais leurs exemples ne sont pas convaincants. Le *Dict. de l'Ouest-wallon* n'a que le masc. pour ce cas. La signification « apparence » ne se rencontre qu'à partir du XVI<sup>e</sup> s. On peut donc, avec le *Dict. étym. de la langue fr.* de Bloch-von Wartburg, considérer qu'elle est née de la signification « fluide gazeux » par les intermédiaires « atmosphère, ambiance, manière d'être » et qu'elle a gardé le fém. que *air* pouvait avoir avec cette signification. 3) *ènn' ér de musike. I vaut mwès nn' ér de feù qu' ènn' ér de violon*. Avec ce sens, *air* se retrouve dans l'Ouest-wallon, à Malmedy, à Liège et dans le français du Canada. Depr.-Nop., pour le Centre, l'ont relevé au fém. et au masc. Le mot, emprunté de l'italien *aria* au début du XVII<sup>e</sup> s., ne semble pas attesté au fém. en français.

Plutôt qu'à un héritage de l'italien pour le genre grammatical, on pensera donc à une influence du féminin des deux significations précédentes. Pour ce qui concerne *ér de feû*, que nous ne pouvons négliger, l'expression n'est attestée nulle part d'une manière incontestable avec le sens de « être ». Il serait vain d'en chercher l'origine du côté de *area* « surface ». Je crois que *ér* a ici le sens de « souffle d'air » et se rattache donc à la première signification. C'est ce qui ressort aussi de la traduction du *Dict. de l'Ouest-wallon* pour *ér de feu* « bouffée de chaleur ».

Fr. *âge* — Bor. *âje* (fém.).

J'aurais oublié ce cas si Willy Bal ne m'en avait fait souvenir. L'anc. fr. *edage*, *eage* (< lat. *ăĕtātīcŭm*) est ordinairement du masc., rarement du fém. (cf. *T.L.*, III/1, 6-8). Le fr. mod. *âge* est du masc. Il en est de même du bor. *âje* (*i sont dou même âje*) avec, à ma connaissance, une seule exception : *ène bèle âje. Vént ans, c'es't ène bèle âje. Nonante ans, c'es't ène bèle âje.* Le *F.E.W.*, XXIV, 237, mentionne de nombreux exemples de *âge* et de ses diverses formes au fém. dans de nombreuses régions gallo-romanes. Il signale que, au XVI<sup>e</sup> s., le mot est le plus souvent du fém. Je ne puis voir dans le bor. *âje* au fém. qu'une survivance du XVI<sup>e</sup> ou de l'anc. fr. En bor., en particulier, il serait fallacieux d'expliquer *ène bèle âje* par la répugnance devant l'hiatus de *\*én biau âje* : on dit sans hésiter *én biau éfant, én biau arbe* « arbre ». Le fém. de *edage*, *eage*, *âge*, bor. *âje*, est sans doute dû à l'influence du lat. *ăĕtās*, *-ātem*, du fém., bien que le mot de l'anc. fr. qui en est sorti, *aé*, *éé*, soit plus souvent du masc. que du fém.

R. RUELLE